



LBR-IDF le, 7 février 2022 - révision le 17 mars 2022

Objet : Création d'une manifestation sportive intitulée :

« Challenge des ASB/ESB de l'IDF »

Cette manifestation a pour objectif de permettre à l'ensemble des joueurs des Associations Sportives Boulistes et/ou des Entente Sportive de l'île de France de se retrouver sur <u>une journée</u> qui allie la détente, la convivialité, l'esprit sportif.

Elle doit permettre de resserrer les liens de chacun des joueurs, bénévoles\dirigeants/licenciés jouant ou œuvrant au sein de notre Ligue.

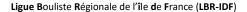
La relance du sport boule en IDF passera dans un premier temps par l'organisation d'une grande manifestation boulistique (réservée IDF).

Ce cahier des charges présente l'ensemble des dispositions permettant sa réalisation dans de bonnes conditions.











ART 1 – RÈGLEMENT D'ORGANISATION

Organisateur : la Lique Bouliste Régionale de l'île de France (LBR-IDF) :

- Périodicité : annuelle, en dehors de la période hivernale (novembre à mars).
- ➤ Pour la saison 2021/2022 la date retenue est le dimanche 4 septembre.
- Cette date doit fluctuer, pour la prochaine saison Meaux organisant les CDF doubles mixtes du 2 au 4 septembre 2023.
- Présentation des licences valides le jour de l'événement, la fiche d'inscription doit être préremplie et remise le jour du challenge.
- Application du règlement sportif en vigueur

Réservé:

- Aux licenciés des ASB ou ESB de la Ligue IDF (saison en cours à la date du challenge)
- Toutes les catégories adultes sont acceptées ainsi que les U15 et U18
- Un seul licencié de division 1 ou 2 par équipe,
- ➤ Si un licencié de division 1 ou 2 est inscrit dans une équipe, un seul licencié de division 3 complètera cette équipe (à noter une F3 peut faire équipe avec un D3 et un D1 ou D2)

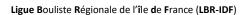
Inscriptions:

2

- > Concours limité à 32 triples (4 joueurs maximum)
- Une ASB ou ESB peut présenter « N » équipe, priorité sera donnée à l'équipe n° une, et aux autres équipes inscrites dans la limite de 32, la date d'inscription faisant foi si le total de 32 équipes est dépassé.
- ➤ Il est impératif de remplir le formulaire pour l'inscription de 'X' équipe, il est à adresser à la secrétaire de la Ligue par mèl à l'adresse suivante (ghislaine.berudi@orange.fr)
- Il est prévu une rotation pour l'organisation de ce Challenge, cette attribution se fera lors de la prise annuelle des concours (calendrier) au cours du deuxième trimestre.









ART 2 – TIRAGE ET MODALITÉS DU CHALLENGE (PRINCIPAL)

Concours en mode « Groupe »

Tirage la veille ou le matin à 7h30, affichage sur site

- Début de la compétition 9h00
- Partie en 1h30, mène supplémentaire si égalité
- Limité à 32 équipes, priorité pour 4 équipes par département
- Si moins de 4 équipes dans un département, il conviendra de prendre les équipes en liste d'attente par ordre d'inscription
- ➤ Pour 32 équipes = 8 groupes de 4, chaque équipe se rencontre puis
 - 1er de chaque groupe Concours A
 - 2ème Concours B
- ➤ 4^{ème} partie en ¼ pour chaque groupe, puis ½ finale et finale
- Élimination directe dès la 4^{ème} partie

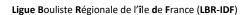
Horaires des parties :

Groupes

- 1ère partie de 9h00 à 10h30
- 2ème partie de 10h45 à 12h15
- Repas de 12h15 à 14h00
 - 3^{ème} partie de 14h00 à 15h30
 - Élimination directe
 - 1/4 de 15h45 à 17h15
 - 1/2 de 17h30 à 19h00
 - Finale de 19h00 à 20h30









ART 3 – MODALITES FINANCIERES

- ➤ Une participation de 30 euros par triple (révisable) sera sollicitée pour l'inscription à ce challenge
- La Ligue pour cette première participation dotera ce challenge de 1 280€ basé sur 32 équipes
- L'ASB ou ESB et/ou CBD organisateur devront s'acquitter à la Ligue de 5€ par équipes inscrites (32x5 = 160€).
- > L'ensemble des inscriptions sera reversé :
 - **Inscriptions 30€ x 32 = 960€**
 - Club: 160€
 - **Ligue = 1 280€**
 - Total reversé : 2 400€

Challenge	Montant		
1 ^{er} partie	16x15 = 240		
2 ^{ème} partie	16x15 = 240		
3 ^{ème} partie	16x15 = 240		
		Concours A	Concours B
Quart		80x4 = 320	60x4 = 240
Demi		160x2= 320	120x2 = 240
Finale		320	240
Total	720€	960	720
Totaux	2 400€		

- > Challenge définitif au vainqueur pour chaque concours
- ➤ Total cumulé concours A = 605€ et B = 450€









- La buvette et les repas restent à la charge de l'organisateur. Ils devront être en mesure de faire un repas de 15 à 20 € maximum.
- Une restauration rapide devra être assurée.
- Attention, repas pour 100 personnes minimum
- Les équipes inscrites doivent rester déjeuner si possible, si problème de santé ou régime particulier les équipes devront en aviser l'ASB/ESB organisatrice. (Voir la fiche d'inscription pour indiquer si repas ou non)
- Un arbitre est requis, les frais seront pris en compte par la Ligue
- Si le nombre d'équipes inscrites est inférieur à 32, les indemnités seront revues.

L'attribution de ce challenge sera donnée en priorité aux clubs organisant habituellement des concours.

ART 4 – MODALITÉS LOGISTIQUES

Le nombre de terrains est associé au nombre d'équipes inscrites, l'organisateur devra mettre à disposition : pour 32 équipes = 16 terrains à minima

Suivant le nombre d'équipes inscrites, les horaires des rencontres pourront être modulées afin de satisfaire le plus grand nombre.

Il conviendra de respecter impérativement la date d'inscription (fiche en annexe).

Tenues haut identiques exigées pour les joueurs

Notre devise en IDF - « Ensemble nous réussirons » - Je compte sur vous tous

Bien sincèrement



Déclaré sous le numéro W751014752